



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112477>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-112477**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Angoulême

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRIR DU QUARTIER DE BEL AIR GRAND FONT - Aménagement de l'entrée de quartier Bel-Air Grand-Font - 3 lots

Description : Le marché est alloti et se décompose de la manière suivante : - Lot n°1 : Travaux de voirie, réseaux divers - Lot n°2 : Plantations et mobilier - Lot n°3 : Electricité Eclairage Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Pour chaque lot, le marché est fractionné en tranches de la manière suivante : - Tranche ferme : Abords de l'école et parking résidence Darras - Tranche optionnelle n°1 : Parking personnel éducatif - Tranche optionnelle n°2 : Rue Kleber et section 4 Sémard - Tranche optionnelle n°3 : Sémard section 2 et 3 - Tranche optionnelle n°4 : Sémard section 1 Le délai maximum d'affermissement de chaque tranche optionnelle est de 36 mois à compter de la notification du marché. Pour chaque lot, le marché est conclu de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des marchés de travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve. La durée prévisionnelle des travaux est fixée à 20 mois (1 mois de préparation de chantier + 19 mois de travaux). Les délais d'exécution des travaux, pour chacun des lots, seront indiqués dans le planning détaillé annexé aux ordres de service qui seront notifiés à chaque titulaire de marché. Le candidat pourra se rendre sur place afin d'apprécier toutes les sujétions influant sur sa proposition et la réalisation de ses travaux. L'offre du candidat sera réputée tenir compte de toutes les constatations faites lors de cette reconnaissance du site, et comprendre tous les travaux accessoires et autres nécessaires. Chaque visite devra être programmée avec la cellule Aménagement de la Direction des Espaces Publics à l'adresse suivante : f.bourree@mairie-angouleme.fr. Celle-ci aura lieu le jeudi 17 octobre 2024 à 9h30. En application de l'article L2111-3 du Code de la commande publique, l'acheteur souhaite promouvoir l'emploi de personnes

rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour ce faire, le titulaire du marché des lots n° 1, n° 2 et n° 3, devra mettre en oeuvre une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Afin de faciliter les recrutements, une plateforme spécialement dédiée a été mise en place. Dans ce cadre, la facilitatrice clauses sociales s'engage à proposer des candidats éligibles aux clauses sociales et répondant aux besoins des entreprises titulaires, organiser leur pré-recrutement en lien avec les partenaires de l'emploi et à remplacer un candidat en cas de désengagement de ce dernier. La facilitatrice clauses sociales se tient à la disposition des entreprises pour envisager avec elles les modalités les mieux adaptées de réalisation de leurs engagements. Contact : Madame Sylvie THOMAS, sylvie.thomas@ge16.fr, Tél. : 07 86 43 90 46. L'action d'insertion sera présentée par l'entreprise à partir de l'acte d'engagement. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera déclarée irrégulière et sera rejetée. Au-delà du nombre d'heures d'insertion obligatoires, la Commune d'Angoulême souhaite promouvoir l'insertion dans l'emploi des personnes suivant une formation en alternance, selon les modalités précisées à l'acte d'engagement. Le nombre et les modalités de mise en oeuvre de l'insertion dans le cadre de la clause territoire d'avenir seront présentés par l'entreprise à partir de l'acte d'engagement. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera déclarée irrégulière et sera rejetée. Les prix du marché sont définitifs et révisables.

Identifiant de la procédure : c4fad6fa-0ddb-449b-832c-fe3873608c6b

Identifiant interne : VA-24080-24082

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les critères relatifs à la candidature sont : - garanties et capacités techniques et financières ; - capacités professionnelles. Le dossier de consultation pourra être téléchargé via le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>. Une demande de subvention a été effectuée auprès de l'ANRU et de GrandAngoulême.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Droit transnational applicable : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de voirie, réseaux divers

Description : Le marché est fractionné à prix unitaires sur quantités constatées par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires et dans le détail estimatif.

Identifiant interne : VA-24080

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Options :

Description des options : En application de l'article R2122-7 du code de la commande publique, pour la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiés au titulaire du marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. Ces nouveaux marchés ne peuvent dépasser trois ans à compter de la notification du marché.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 20/11/2024

Date de fin de durée : 30/06/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : " Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier :- qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;- qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité).

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants listés ci-dessous. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés): - FNTF 2321 "Travaux de terrassements courants" - FNTF 2342 "Couches de forme en matériaux granulaires pour voiries à faible trafic, parking." - FNTF 3421 "Revêtements en matériaux enrobés classiques" - FNTF 3422 "Revêtements en matériaux enrobés spéciaux" - FNTF 346 "Pose de bordures, chainettes et caniveaux" - FNTF 5143 "Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé - Profondeur de tranchée inférieure à 3,50m en présence de nappe phréatique ou 3,50m inférieure profondeur de tranchée inférieure 5,50m hors nappe phréatique"

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la méthodologie contextualisée, présentant les fiches méthode des principales tâches à effectuer, comprenant les ressources humaines et matérielles affectées à chaque tâche, leur organisation, les rendements et le descriptif de la mise en oeuvre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur la compréhension du site et du projet, prise en compte de la charte chantier apaisée, de la sécurité, de l'environnement et gestion des nuisances et principes méthodologiques mis en oeuvre pour y répondre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur les produits et matériaux au regard des exigences du maître d'ouvrage ainsi qu'au regard des préconisations environnementales du CCTP, y compris mention des délais d'approvisionnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des dispositions de gestion du planning d'opération, appréciée sur la base d'une décomposition calendaire des principales tâches en précisant les points d'interface avec les autres lots et les points d'arrêt

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement de l'entreprise en faveur de l'environnement et la limitation des GES

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière d'insertion qui sera jugée au vu des engagements de mise en oeuvre de la clause « territoire d'avenir »

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix au vu du Détail Estimatif

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angouleme financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où la tranche affermée est supérieure à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angoulême

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Plantations et mobilier

Description : Le marché est fractionné à prix global et forfaitaire.

Identifiant interne : VA-24081

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Options :

Description des options : En application de l'article R2122-7 du code de la commande publique, pour la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiés au titulaire du marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. Ces nouveaux marchés ne peuvent dépasser trois ans à compter de la notification du marché.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 20/11/2024

Date de fin de durée : 30/06/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : " Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier :- qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment

qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; - qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants listés ci-dessous. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés): - Qualipaysage "Aménagements paysagers" niveau confirmé - Qualipaysage " Entretien d'aménagements paysagers" niveau confirmé - FNTP 3452 "Pavés et dalles en béton, engazonnés ou autres matériaux".

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la méthodologie contextualisée, présentant les fiches méthode des principales tâches à effectuer, comprenant les ressources humaines et matérielles affectées à chaque tâche, leur organisation, les rendements et le descriptif de la mise en oeuvre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur la compréhension du site et du projet, prise en compte de la charte chantier apaisée, de la sécurité, de l'environnement et gestion des nuisances et principes méthodologiques mis en oeuvre pour y répondre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur les produits et matériaux au regard des exigences du maître d'ouvrage ainsi qu'au regard des préconisations environnementales du CCTP, y compris mention des délais d'approvisionnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des dispositions de gestion du planning d'opération, appréciée sur la base d'une décomposition calendaire des principales tâches en précisant les points d'interface avec les autres lots et les points d'arrêt

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement de l'entreprise en faveur de l'environnement et la limitation des GES

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière d'insertion qui sera jugée au vu des engagements de mise en oeuvre de la clause « territoire d'avenir »

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix au vu de la DPGF

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angouleme financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où la tranche affermée est supérieure à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angoulême

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Electricité Eclairage

Description : Le marché est fractionné à prix unitaires sur quantités constatées par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires et dans le détail estimatif.

Identifiant interne : VA-24082

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311100 Travaux de câblage électrique

Options :

Description des options : En application de l'article R2122-7 du code de la commande publique, pour la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiés au titulaire du marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. Ces nouveaux marchés ne peuvent dépasser trois ans à compter de la notification du marché.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 20/11/2024

Date de fin de durée : 30/06/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R2143-3 du Code de la commande publique : " Le candidat produit à l'appui de sa candidature : Une déclaration sur l'honneur pour justifier :- qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;- qu'il a satisfait à l'obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation. Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants listés ci-dessous. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres (des liens vers les sites accessibles sont acceptés): - FNTP 651 "Eclairage public - Travaux neufs".

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la méthodologie contextualisée, présentant les fiches méthode des principales tâches à effectuer, comprenant les ressources humaines et matérielles affectées à chaque tâche, leur organisation, les rendements et le descriptif de la mise en oeuvre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur la compréhension du site et du projet, prise en compte de la charte chantier apaisée, de la sécurité, de l'environnement et gestion des nuisances et principes méthodologiques mis en oeuvre pour y répondre

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note sur les produits et matériaux au regard des exigences du maître d'ouvrage ainsi qu'au regard des préconisations environnementales du CCTP, y compris mention des délais d'approvisionnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité des dispositions de gestion du planning d'opération, appréciée sur la base d'une décomposition calendaire des principales tâches en précisant les points d'interface avec les autres lots et les points d'arrêt

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement de l'entreprise en faveur de l'environnement et la limitation des GES

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière d'insertion qui sera jugée au vu des engagements de mise en oeuvre de la clause « territoire d'avenir »

Pondération (points, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix au vu du Détail Estimatif

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 04/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le budget principal de la Commune d'Angouleme financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où la tranche affermie est supérieure à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux

articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angoulême

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angoulême

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angoulême

Numéro d'enregistrement : 21160015000018

Département : Charente

Adresse postale : 25 boulevard Besson Bey

Ville : Angoulême cedex

Code postal : 16023

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Point de contact : Service commun de la commande publique

Adresse électronique : marche-public@grandangouleme.fr

Téléphone : +33545386984

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat-ampa.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Département : Vienne

Adresse postale : Hotel Gilbert - 15 rue Blossac - BP541

Ville : Poitiers cedex

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33549607919

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3757e8ec-ba29-492a-bc0a-466153959696 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 08:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024